

CANADA.



JOHN J. MCGEE.
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au DIXIÈME jour de DÉCEMBRE courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de le proroger de nouveau, de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'OTTAWA le dit jour; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand'croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce PREMIER jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.